

## LA SECURITÉ ET L'INSECURITÉ LINGUISTIQUE AUX COURS DE FRANÇAIS

Angela SOLCAN, dr., conf. univ.

### Rezumat

*La cursul de limbă franceză, atât studenții, cât și profesorii, pot fi într-o insecuritate lingvistică. Insecuritatea sau securitatea țin de raportul pe care îl stabilește un locutor între propria performanță verbală și norma socială externă, insecuritatea apărând atunci când constatăm că prestația noastră este inadecvată față de un standard, un nivel de excelență pe care altul mai „competent”, mai „legitim” este gata să-l respecte.*

«Les enseignants doivent se rendre compte que leur comportement, qui reflète leurs attitudes et leurs capacités, constitue une part importante de l'environnement de l'apprentissage d'une langue. Ils jouent un rôle que leurs élèves seront amenés à imiter dans leur usage futur de la langue et dans leur éventuelle pratique ultérieure d'enseignants» [1, p.111].

Cet aspect du comportement de l'enseignant est essentiel car c'est par une constante autoévaluation qu'il sera en mesure de progresser dans sa pratique pédagogique et dans la langue utilisée.

«L'insécurité ou la sécurité linguistique tient au rapport qu'établit un locuteur entre sa propre performance langagière et une norme sociale externe. Il y a insécurité chaque fois que je me perçois dans ma prestation comme inadéquat au regard d'un standard, d'un niveau d'exigence, d'une norme que d'autres, plus „compétents”, plus „légitimes” sont à même de respecter» [2, p.10].

Certainement les attitudes des enseignants dans la classe sont influencées par leur propre regard sur leurs compétences langagières.

Nous aborderons l'observation et la description des phénomènes linguistiques se produisant dans la classe en faisant appel à la linguistique interactionnelle. Nous focaliserons notre approche sur les actes langagiers des enseignants durant leurs séquences de cours. En adoptant une démarche ethnométhodologique au sens de D.H. Hymes, nous inscrivons notre recherche dans un travail de terrain dans laquelle nous voulons circonscrire la dimension linguistique et communicative des enseignants. Parler n'est pas uniquement connaître le système linguistique d'une langue mais utiliser ce système en adéquation avec le milieu dans lequel le locuteur évolue. En développant le modèle SPEAKING, que nous reproduisons ci-après, D.H. Hymes analyse tous les aspects de toute situation communicationnelle.

#### **Le modèle SPEAKING de D.H. Hymes :**

- le cadre physique –soit le temps et le site – et psychologique de l'interaction ;
- l'ensemble des individus présents et qui sont plus ou moins impliqués dans le déroulement de l'action, qu'ils prennent effectivement part ou non aux échanges verbaux ;
- les finalités de l'activité communicative se décomposent en but (ou en intention) et en résultat, qui ne sont pas nécessairement concordants ;
- cette notion assez générale englobe en fait deux aspects de la réalité du message : les thèmes abordés au cours de l'échange en forment le contenu ; la forme procède de la dimension stylistique du fait discursif (référentielle, expressive, ludique, etc., de façon absolue ou mixte). Cette catégorie s'avère en fait assez délicate à distinguer de la composante qui suit ;
- la tonalité est donnée dans l'activité linguistique et paralinguistique. Elle permet de rendre compte de la façon dont on peut transiter d'une attitude ou d'un ton à l'autre ;
- les instruments de la communication regroupent l'ensemble des canaux (la gestuelle, le langage tambouriné) qu'ils soient linguistiques (langage parlé, écriture) ou paralinguistiques (kinésiques, proxémiques), et les codes qui leur sont associés (linguistiques, vestimentaires) ;
- les normes (ou les conventions, voire les habitudes) sont de deux types. Les normes d'interaction en premier lieu, concernent le système conversationnel (tour de parole, interruptions, chevauchements). Celles d'interprétation nécessitent une connaissance préalable des présupposés sociaux et culturels du milieu. Elles permettent ainsi de lever l'ambiguïté du contenu communicatif ;

• cette composante correspond au type d'activité du langage. Cette catégorie permet d'affiner la connaissance de la situation de communication [3, p.198].

«Il s'agit de décrire les méthodes (procédures, savoirs et savoir-faire) qu'utilisent les membres d'une société donnée pour gérer adéquatement l'ensemble des problèmes communicatifs qu'ils ont à résoudre dans la vie quotidienne» [4, p.61-62].

Tout individu s'exprimant dans une langue étrangère peut se trouver dans la situation où il va être confronté à des doutes quant' à la qualité de son expression, à l'oral mais aussi à l'écrit.

«Est-ce que j'ai bien utilisé le mot?»; «J'engage la conversation mais vais-je comprendre le message qui me sera destiné.»; «Mon interlocuteur va-t-il me comprendre?». Nous pourrions multiplier les exemples. Les apprenants et les enseignants de langue étrangère ne perçoivent pas toujours les enjeux de cette insécurité ou sécurité linguistique qui peut les habiter.

«Les notions de sécurité et d'insécurité linguistique permettent de porter un nouveau regard sur les situations de contacts en les envisageant du point de vue des rapports qu'entretiennent les locuteurs d'un espace sociolinguistique donné avec les normes qui fondent la communauté en présence, de la façon dont ces locuteurs envisagent, (dé)légitiment, (dé)construisent, négocient, transmettent, ces normes, se positionnent par rapport à elles en interactions, et par là même agissent sur la délimitation et la construction de la communauté linguistique» [5, p.123].

Calvet emploie pour la première fois le terme d'insécurité linguistique dans un contexte plurilingue, en tant que résultat des rapports entre les langues [6, p.32].

Il pose que le locuteur va établir lui-même son niveau d'insécurité linguistique en comparant son parler avec la norme admise. Il sera confronté alors à un problème de forme linguistique dans le cadre d'une même langue. Il en sera de même du statut accordé à ce parler et intériorisé par ce locuteur qui résulte de la comparaison avec le statut d'une autre langue.

Après avoir aussi souligné l'apport de M. Francard à partir de la situation francophone belge, Calvet distingue trois types d'insécurité qu'il désigne respectivement «insécurité formelle», «insécurité identitaire», «insécurité statutaire»

L'insécurité formelle correspond à la situation d'un locuteur qui pense ne pas posséder les compétences linguistiques liées à la norme. L'insécurité identitaire fait état d'une situation dans laquelle le locuteur pense ne pas être en mesure de s'identifier à une communauté linguistique.

L'insécurité statutaire renvoie à un locuteur qui pense posséder un parler qui n'est pas légitimement reconnu. Par ailleurs, Calvet reprend les notions relatives au couple sécurité/insécurité linguistique proposées par C. Canut pour s'appuyer sur les représentations des locuteurs. Nous les reprenons dans le tableau à la page suivante que Canut a nommé le complexe linguistique [7, p.51].

### **Le complexe linguistique**

1. La sécurité linguistique évaluative (Le locuteur affirme parler A et parle A).
2. L'insécurité linguistique évaluative (Il affirme parler A et parle B).
3. La sécurité linguistique (Il parle la même langue que son groupe).
4. L'insécurité linguistique (Il parle autre langue que son groupe).
5. La sécurité linguistique évaluative (Il affirme parler A, parle A/B, mais pense qu'il faut parler A).
6. L'insécurité linguistique évaluative (Il affirme parler A, parle A, mais pense qu'il faut parler B).
7. L'insécurité évaluative totale (Il affirme parler A/B, parle A/B, mais pense qu'il faut parler C).

Dans le contexte d'un enseignement des cours en français le professeur aura recours au discours scientifique. Sous cette acception nous retrouverons tout ensemble de messages écrits ou oraux, documents imagés, vidéos ou audio qui s'échangent dans un domaine particulier. Le professeur doit donc maîtriser la langue de sa discipline, mais aussi la L2 « ordinaire » et la L2 de scolarisation. Le contexte de la classe fait nécessairement naître ce que nous nommerons des récurrences discursives qui permettront à l'enseignant comme aux élèves de s'approprier peu à peu l'environnement linguistique de la discipline. Néanmoins, le professeur, n'étant pas un locuteur natif, peut se trouver en situation d'insécurité linguistique.

Se sentant du même niveau de langue que les étudiants, ils utilisent une langue très proche similaire, l'enseignant se rassure et du même coup, se place automatiquement en situation de sécurité linguistique.

### Références bibliographiques

1. Conseil de l'EUROPE, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, Paris, 2001.
2. COSTE, D., *Compétence bi/plurilingue et insécurité linguistique. Atti del Convegno Valle d'Aosta regione d'Europa : l'Educazione bi / plurilingue, ponte verso la cittaadinaza europea. L'Ecole Valdotaine*, (supplément au n 54), 2001.
3. HYMES, D. H., (1982) *Vers la compétence de communication*, Hatier-Didier, Paris, 1982.
4. KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les interactions verbales*, Armand Colin, Paris, 1994.
5. BRETEGNIER, A., IN BRETEGNIER, A. , LEDEGEN, G., *L'insécurité linguistique dans le contexte francophone périphérique, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain-la-Neuve*, 2008, vol. 1,2.
6. CALVET, L.-J., *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris, 1999.
7. CANUT, C., *Dynamisme et imaginaire linguistiques dans les sociétés à tradition orale*. Thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Houdebine, Université Paris III, 1995.